MAIRIE DE BELLEVAUX



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU

SEANCE DU LUNDI 8 JUIN 2020 à 20 heures à la salle des fêtes

Présents : VUAGNOUX Jean-Louis, maire, BERNAZ Célia, VOISIN Benoit, GOUNANT Ophélie, MEYNET Yves, adjoints, CORBET Nicolas, conseiller municipal délégué, MEYNET Vanessa, FAVRAT Armand, BRUNEL Nathalie, MORAND Frédéric, MATHIAUD Ghislaine, REY Emmanuel, SANTALUCIA Elodie

Absents excusés: MEYNET-CORDONNIER Armony, SKORUPSKI Eric

Pouvoirs: MEYNET-CORDONNIER Armony à BRUNEL Nathalie, SKORUPSKI Eric à REY

Emmanue

Secrétaire de séance : SANTALUCIA Elodie

Date de la convocation : 2 juin 2020 Date de l'affichage : 2 juin 2020

Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, dès lors que les conditions ne permettent pas d'assurer la tenue de la réunion du conseil à la mairie, les réunions se tiendront dans la salle des fêtes. Cette réunion a eu lieu avec un effectif limité et adapté à la salle et au respect des mesures barrières.

La séance est ouverte à 20 heures par le maire après vérification du quorum.

Le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

2020 06 08-01 : Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- Monsieur MEYNET Yves.
- Monsieur FAVRAT Armand
- Monsieur SKORUPSKI Eric

Sont candidats au poste de suppléant :

- Monsieur CORBET Nicolas
- Madame BERNAZ Célia
- Monsieur REY Emmanuel

Sont donc désignés membres de la commission d'appel d'offres en tant que :

- délégués titulaires :
 - Monsieur MEYNET Yves.
 - Monsieur FAVRAT Armand
 - Monsieur SKORUPSKI Eric
- délégués suppléants :
 - Monsieur CORBET Nicolas
 - Madame BERNAZ Célia
 - Monsieur REY Emmanuel

2020 06 08-02 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs Création et constitution des commissions municipales et extramunicipales

1 - DESIGNATION DU DELEGUE AU SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie)

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner l'élu qui représentera la commune en tant que délégué au sein des instances du SYANE, syndicat mixe constitué de communes et d'intercommunalités ainsi que du Département qui a pour mission de fournir des infrastructures et des services à travers 7 compétences (Electricité, Gaz, Eclairage public, Aménagement numérique, Energies renouvelables, Mobilité électrique, Réseaux de chaleur).

A l'unanimité est nommé délégué au SYANE :

- Monsieur VUAGNOUX Jean-Louis, maire

2-CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTA-MUNICIPALES

Le maire donne lecture et distribue aux conseillers municipaux la note d'information établie par l'Adm74 sur le rôle et la composition des commissions municipales et extra-municipales.

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de constituer des commissions municipales et extramunicipales qui auront la charge d'étudier les dossiers et les questions soumises au conseil municipal, ainsi :

COMMISSION OBLIGATOIRE REGLEMENTEE			
		FAVRAT Armand MEYNET Vanessa	
COMMISSION DE CONTROLE	5 membres	MORAND Frédéric	
DE LA LISTE ELECTORALE		SANTALUCIA Elodie	
		SKORUPSKI Eric	

REMONTEES MECANIQUES		
SESAT-SAEML Membres délégués du Conseil d'Administration (rappel délibération du 25.05.2020)	Rappel délibération du 25 mai 2020 VUAGNOUX Jean-Louis VOISIN Benoit MEYNET-CORDONNIER Armony FAVRAT Armand CORBET Nicolas BRUNEL Nathalie	
ENTENTE INTERCOMMUNALE - DSP GESTION REMONTEES MECANIQUES ET DOMAINE SKIABLE DE LA CHEVRERIE	VUAGNOUX Jean-Louis CORBET Nicolas MORAND Frédéric	

	COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES CONSULTATIVES		
N°	OBJET	CONSEILLERS MUNICIPAUX	MEMBRES EXTERIEURS
1	Finances	VUAGNOUX Jean-Louis BERNAZ Célia VOISIN Benoit GOUNANT Ophélie MEYNET Yves CORBET Nicolas FAVRAT Armand SANTALUCIA Elodie	
2	Bâtiments Voirie (déneigement) Electrification Espaces verts Entretien des sentiers (non communautaires) Transports (car communal) Cimetière	VUAGNOUX Jean-Louis MEYNET Yves (1) VOISIN Benoit FAVRAT Armand CORBET Nicolas REY Emmanuel	CORNIER-PASQUIER Dominique MEYNET-MEUNIER François VOISIN Guy
3	Réseaux Alimentation en Eau Potable Assainissement	VUAGNOUX Jean-Louis CORBET Nicolas (1) VOISIN Benoit MEYNET Yves FAVRAT Armand	
4	Gestion de la Forêt communale	VUAGNOUX Jean-Louis VOISIN Benoit (1) MORAND Frédéric SKORUPSKI Eric	CORNIER-PASQUIER Dominique REY Pierre CORNIER Daniel
5	Urbanisme	VUAGNOUX Jean-Louis VOISIN Benoit (1) BERNAZ Célia CORBET Nicolas BRUNEL Nathalie	CHALLANDE Jean-François

		1	
6	Affaires sociales	VUAGNOUX Jean-Louis BERNAZ Célia (1) GOUNANT Ophélie CORBET Nicolas MATHIAUD Ghislaine MEYNET Vanessa BRUNEL Nathalie SANTALUCIA Elodie	PERRIN Virginie CONVERSET Christelle BABAZ Eliane MEYNET Salvine TORNIER Anne CHALLANDE Jean-François MEYNET-CORDONNIER Christophe, Pdt Association Familles Rurales
7	Affaires scolaires Enfance et Jeunesse Centre de loisirs	VUAGNOUX Jean-Louis GOUNANT Ophélie (1) MEYNET-CORDONNIER Armony MATHIAUD Ghislaine MEYNET Vanessa	MEYNET-CORDONNIER Christophe, Pdt Association Familles Rurales Directeur Ecole Communale Directeur Collège Notre Dame Directrice Ecole Primaire Privée Notre Dame Présidente Ecole Buissonnière Présidente APEL Notre Dame
8	Commission de Sécurité	VUAGNOUX Jean-Louis VOISIN Benoit CORBET Nicolas MEYNET-CORDONNIER Armony REY Emmanuel	
9	Communication/Presse Site Internet Bulletin municipal	VUAGNOUX Jean-Louis GOUNANT Ophélie (1) BERNAZ Célia MEYNET-CORDONNIER Armony MEYNET Vanessa	
10	Associations Gestion des salles Fêtes et Cérémonies	VUAGNOUX Jean-Louis BERNAZ Célia (1) GOUNANT Ophélie MEYNET-CORDONNIER Armony	

DESIGNATION D'ELUS REFERENTS			
Service Administratif/Agence Postale	GOUNANT Ophélie		
Services techniques	MEYNET Yves		
Service Halte-Garderie saisonnière	BERNAZ Célia/MEYNET Vanessa		
Relations avec les associations	BERNAZ Célia		
Marché	MEYNET Yves/FAVRAT Armand		
ERP / visites de sécurité	Maire et adjoints		
Sécurité routière	MEYNET Yves/VOISIN Benoit/FAVRAT Armand		
Correspondant Défense	CORBET Nicolas		

RESPONSABLE PANNEAUX D'AFFICHAGE		
Panneau affichage Le Frêne	VUAGNOUX Jean-Louis	
Panneau affichage Pont de l'Epuyer	VOISIN Benoit	
Panneau d'affichage Les Mouilles	CORBET Nicolas	
Panneau d'affichage Terramont	BERNAZ Célia	
Panneau La Chèvrerie (2)	MORAND Frédéric	

⁽¹⁾ Elu nommé responsable de la commission par arrêté du maire

⁽²⁾ Monsieur MORAND Frédéric est chargé de trouver un emplacement pour le futur panneau d'affichage à installer dans le village de la Chèvrerie.

2020 06 08-03 : Attribution des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et Conseiller délégué

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux du 26 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints et au conseiller municipal délégué.

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois le conseil municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer pour celuici une indemnité inférieure au barème.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire, aux adjoints et au conseiller municipal délégué, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- décide avec effet au **26 mai 2020** de fixer le montant des indemnités de fonction pour l'exercice effectif des fonctions de chacun, ainsi :

INDEMNITES DE FONCTION DE MAIRE		
	Taux maximal proposé	Décision
	Taux en %	Taux en %
Population	de l'indice brut terminal de la fonction	de l'indice brut terminal de la fonction
	publique	publique
1 329 habitants	51.6 %	45 %
INDEMNITE BRUTE MENSUELLE EN EUROS Indice brut au 1 ^{er} janvier 2017 (3 889.38 €)		1 750.23 €

INDEMNITES DE FONCTION D'ADJOINTS et CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE		
	Taux maximal proposé	Décision
	Taux en %	Taux en %
Population	de l'indice brut terminal de la fonction	de l'indice brut terminal de la fonction
	publique	publique
1 329 habitants	19.8 %	17 %
INDEMNITE BRUTE MENSUELLE EN EUROS Indice brut au 1 ^{er} janvier 2017 (3 889.38 €)		661.19 €

2020 06 08-04 : ECOLE COMMUNALE – accueil des familles prioritaires

Convention de mise à disposition d'animateurs avec l'association FAMILLES

RURALES DE BELLEVAUX

Dans le cadre de la crise sanitaire, le maire expose que suite à la nouvelle étape de déconfinement du 2 juin 2020, une nouvelle organisation d'accueil des enfants des familles prioritaires (soignants, forces de l'ordre, enseignants, familles monoparentales, parents travaillant tous les deux) est mise en place à l'école communale jusqu'au 3 juillet 2020, date des vacances scolaires.

Durant cette période, les enfants seront accueillis sur le temps scolaire. Des animateurs sont mis à disposition par l'Association Familles Rurales de Bellevaux. La commune prendra à sa charge les salaires des animateurs. Le maire donne lecture de la convention établie entre la Commune et l'Association Familles Rurales de Bellevaux.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- Approuve la convention de mise à disposition d'animateurs par l'Association Familles Rurales de Bellevaux
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention
- Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020 de la Commune

QUESTIONS DIVERSES:

Dates des réunions du conseil municipal :

Le maire fait part de la demande de Monsieur SKORUPSKI Eric de fixer les dates des prochaines réunions du conseil municipal les vendredis au lieu des lundis. Après discussion, les réunions sont maintenues les lundis aux dates suivantes :

- 06/07/2020
- 0 20/07/2020
- 07/09/2020
- 0 12/10/2020
- 09/11/2020
- 07/12/2020
- Réunions à venir :

Commission EAU/ ASSAINISSEMENT : 12/06/2020 9h30
 Commission APPEL D'OFFRES : 16/06/2020 14h00
 Commission URBANISME : 17/06/2020 20h00
 Commission FINANCES : 25/06/2020 8h30

Des convocations seront adressées aux membres des commissions.

- Madame SANTALUCIA Elodie interroge le maire concernant la signature des baux de location des locaux en cours. Le maire l'invitera lors la mise en place des prochains baux de location pour une relecture commune avant signature.
- Programme Eau et Assainissement 2020 : démarrage des travaux le 15 juin 2020
- Travaux de remise en état du préau et des sanitaires de l'école communale :
 - o Permis de construire déposé,
 - Discussion concernant la programmation

La séance est levée à 21h15